

VILLE DE ROANNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du jeudi 9 mars 2023

MONSIEUR LE MAIRE CERTIFIE :

N°6

CULTURE ET EVENEMENTS

- Ciné Court Animé
- 14ème édition du Festival International du Court-Métrage d'Animation de Roanne
- Programmation
- Conventions de partenariat
- Approbation

1. *que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ;*
2. *que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance était de 39 sur lesquels il y avait 27 membres présents lors de la présente délibération, à savoir :*

M. Yves NICOLIN, Mme Clotilde ROBIN, M. Lucien MURZI, M. Jean-Jacques BANCHET, Mme Corinne TRONCY, M. Gilles PASSOT, Mme Fanny FESNOUX, M. Pascal LASSAIGNE, Mme Marie-Laure DANA BURNICHON, M. Edmond BOURGEON, M. Guy SERGENTON, Mme Maryvonne LOUGHRAIEB, Mme Catherine BRUN, M. Christian DORANGE, Mme Valérie PROST MALLET, M. Guillaume BRASSEUR MINARD, Mme Adina LUPU BRATILOVEANU, Mme Vanessa BARBANT, M. Romain BOST, M. Quentin GUILLERMIN, Mme Sabine VERMOREL, M. Christophe PION, Mme Christine CHEVILLARD, M. Bernard GERBOT, M. Franck BEYSSON, Mme Brigitte DUMOULIN, Mme Marie-Hélène RIAMON

Secrétaire élu(e) pour la durée de la session : Mme Maryvonne LOUGHRAIEB

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné mandat :

Mme Sophie ROTKOPF à Mme Clotilde ROBIN, M. Fabien LAMBERT à Mme Corinne TRONCY, Mme Catherine DUFOSSE à Mme Valérie PROST MALLET, Mme Hélène LAPALUS à Mme Catherine BRUN, Mme Virginie BERNIER à Mme Maryvonne LOUGHRAIEB, Mme Jade PETIT à M. Edmond BOURGEON, M. Mahdi NOUIBAT à M. Christian DORANGE, Mme Vickie REDEUILH à Mme Vanessa BARBANT, M. Alexandre GRANGE à M. Gilles PASSOT, M. Estéban PIAT à Mme Sabine VERMOREL, M. Denis VANHECKE à Mme Brigitte DUMOULIN

Absents sans mandat :

M. Andrea IACOVELLA

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20230309-09MARSN6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2023

Affichage : 16/03/2023

M. Jean-Jacques BANCHET, Adjoint, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Le "Ciné Court Animé" - Festival international du court-métrage d'animation de Roanne présentera cette année sa 14^{ème} édition.

La manifestation se présente aujourd'hui comme l'un des événements majeurs dédiés au cinéma d'animation au niveau national et peu de festivals en Europe présentent un tel panorama dédié au court d'animation. De fait, c'est un moment culturel fort de notre territoire et un événement qui participe fortement à l'attractivité de ce dernier. Ciné Court Animé valorise les talents émergents de l'animation et des nouvelles images.

Ciné Court Animé est l'un des 4 festivals représenté au comité Animation des César (Paris, Clermont-Ferrand, Annecy) et son directeur est membre de l'Académie.

La 14^{ème} édition de la manifestation est prévue du 20 au 26 mars 2023 dans les salles de cinéma de Roanne et aussi dans divers lieux culturels de la Ville de Roanne et de Roannais Agglomération.

La grande majorité des projections se déroule au cinéma l'Espace Renoir (compétitions, rétrospectives et scolaires) partenaire du festival depuis ses débuts. Des séances seront également proposées au cinéma Le Grand Palais. Des séances scolaires seront proposées à Charlieu au cinéma Les Halles.

A destination d'un public adulte et adolescent (hors séances scolaires), la manifestation proposera cette année durant 7 jours de projections, la découverte de plus de 230 films issus de quarante pays répartis en six compétitions et diverses rétrospectives. Cette année, le festival a reçu plus de 2 000 films issus de 104 pays, ce qui constitue un nouveau record et montre l'importance de notre manifestation et sa notoriété au niveau international.

Plusieurs thématiques sont mises en avant cette année : « danse et animation » et « animation ibéro-américaine ».

Des réalisateurs/trices et professionnels (festivals, distributeurs, ...) seront présents durant le festival et des rencontres avec le public sont programmées. Divers réalisateurs nominés ou récompensés par des César et Oscar ont déjà annoncé leur venue et pourront rencontrer le public.

Comme chaque année, un jury international composé de personnalités et de professionnels reconnus internationalement sera mobilisé sur les trois jours de compétition. Marine Laclotte, césarisée en 2022 et lauréate de 2 prix à Roanne, sera présente ainsi que Jean-Charles Mbotti Malolo, chorégraphe, danseur et réalisateur nominé aux César.

Actions d'éducation à l'image tout au long de l'année

Au fil des éditions, le festival s'est positionné comme un vecteur important d'éducation à l'image pour le public jeune, jouant un rôle primordial dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle. De nombreuses séances d'éducation à l'image sont proposées durant toute la semaine ainsi que des séances "jeune public & famille".

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20230309-09MARSN6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2023

Affichage : 16/03/2023

Plus de 5 700 élèves, ce qui constitue un nouveau record historique, issus d'une cinquantaine d'établissements sont déjà inscrits pour ces projections adaptées qui se dérouleront à l'Espace Renoir. Ces séances se dérouleront sur 10 jours pour répondre à une très forte demande.

Une résidence animation, portée par Roannais Agglomération dans le cadre de la Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture, en lien avec le festival accueille 4 réalisateurs professionnels depuis septembre 2022 dans 6 collèges du territoire qui réalisent des films d'animation et apprennent à maîtriser les outils numériques (image et son).

Des actions à l'année sous l'intitulé « Le Festival s'anime pour tous » sont aussi proposées dans différentes structures (pédopsychiatrie, IME, centres sociaux...).

Un rayonnement territorial affirmé

Pour renforcer l'impact et le rayonnement du festival, une collaboration avec d'autres lieux culturels et éducatifs s'est mise en place au fil des éditions sur une période plus longue. La ville vit au rythme animé durant plusieurs semaines à travers diverses programmations et propositions (expositions, spectacles, conférences...).

Le festival continue son travail autour des nouvelles technologies numériques et proposera de nouveau un espace de Réalité Virtuelle durant une semaine à la médiathèque de Roannais Agglomération - Roanne. Le public sera acteur d'expériences cinématographiques incroyables en 360°.

Le Conservatoire de Roannais Agglomération et le festival proposeront une journée entièrement dédiée à la relation musique, sound design et 7ème art animé à travers divers ateliers gratuits, des ciné-concerts et des rencontres avec des compositeurs professionnels. Le partenariat sur cette journée spéciale se développe avec le Master de Musiques Appliquées aux Arts Visuels (MAAV) de l'université Lyon 2 qui présentera diverses compositions pour des films animés en direct.

Le Théâtre de Roanne présentera le spectacle *Equinoxe* d'Adrien M & Claire B en collaboration avec Limousine. Ce spectacle original mélangeant danse, arts numériques et musique sera programmé le lundi 20 mars.

Le jeudi 23 mars au Théâtre, une conférence de Jean-Charles Mbotti Malolo, réalisateur, chorégraphe et danseur, proposera de découvrir la relation entre danse et cinéma d'animation dans son travail d'auteur et de cinéaste.

Des propositions en ligne

Une courte sélection de courts métrages du festival sera présentée en ligne sur une plateforme dédiée afin de toucher et d'attirer un public encore plus large.

De même, la compétition de vidéo clips se déroulera en ligne et en accès libre sur la page web de notre partenaire Kibлинд.

Les partenaires du festival

Des conventions seront établies comme lors des précédentes éditions avec les trois cinémas partenaires (Ciné Rivage, Le Grand Palais et Les Halles) de la manifestation en particulier concernant les reversements de billetterie et l'organisation générale.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes apporte une subvention de 12 000 € et le Département de la Loire une aide de 10 000 €.

Le Ministère de la Culture et le CNC (Centre National du Cinéma et l'image animée) soutiennent la manifestation à hauteur de 6 000 €.

Ciné Court Animé continue son partenariat avec Sopra Steria, qui a souhaité s'associer à la manifestation et qui s'est engagé aux côtés du festival sur diverses actions et apporte un soutien financier de 6 000 € par an sur 3 ans (2022-2024).

La SNCF s'engage de nouveau aux côtés du festival et permettra de mettre en avant les bandes-annonces du festival sur ses écrans en gare durant le mois de mars. Des billets à tarif réduit seront proposés aux spectateurs désirant se rendre à Roanne durant la manifestation (- 40 %).

Des partenariats de communication sont également mis en place comme chaque année, en particulier avec TELERAMA qui renouvelle son soutien à l'événement, KIBLIND magazine national dédié au graphisme et à l'illustration ou encore France BLEU qui proposera diverses émissions spéciales en direct du festival.

Le festival Ciné Court Animé renforce ses partenariats avec des écoles régionales d'animation. Une collaboration avec le Master de l'Ecole Condé de Lyon sera mise en place autour de la création d'affiches off du festival sur la thématique « danse et animation » et la création de bandes annonces réalisées par les élèves du master animation. Tous les élèves de la section animation se rendront à Roanne durant le festival afin de présenter leurs travaux et de participer à des séances et rencontres.

Afin de formaliser l'ensemble des partenariats mis en place pour la production, la programmation, la billetterie, le financement et la communication du festival, des conventions précisant les modalités de mise en œuvre et les engagements mutuels seront établies avec les différents partenaires.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- examiner et approuver la programmation de la 14^{ème} édition du festival Ciné Court Animé ;
- examiner et approuver les conventions à intervenir avec les différents partenaires ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20230309-09MARSN6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2023

Affichage : 16/03/2023

- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à les signer ainsi que tout document à intervenir dans le cadre de la production du festival ;
- dire que les dépenses et les recettes seront inscrites au Budget Primitif 2023.

MM. Brasseur Minard et Banchet, Administrateurs de Ciné Rivage, ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOpte A L'UNANIMITE

ROANNE, le 16 MARS 2023

La Secrétaire de séance,

Maryvonne LOUGHRAIEB

Le Maire,

Yves NICOLIN
Président de Roannais Agglomération



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20230309-09MARSN6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2023

Affichage : 16/03/2023